

# BIOFA 2044

## HUILE DURE UNIVERSELLE

Pour : INTERIEUR / Phase : HUILEUSE

### PROPRIETES

Huile précieuse à base de matières naturelles. Produit de finition satiné pour surfaces en bois, résistant à l'usure, microporeux et hydrofuge. Ne jaunit pas le support et met en valeur la structure naturelle du bois. Satisfait à la norme européenne EN 71/3 " Sécurité des jouets " et à la norme DIN 53160 « Tenue à la transpiration et à la salive ». L'huile dure universelle convient pour les surfaces absorbantes à l'intérieur comme les sols en bois, en liège, en linoléum, les escaliers, l'extérieur des meubles, les panneaux OSB et les menuiseries.

Attention : Ne convient pas pour l'intérieur des meubles ( tiroirs, etc.), risque d'odeur pénétrante.

### COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, résine de colophane, huile de carthame, , acide silicique, microcire, montmorillonite, acide succinique, siccatif à l'héxanoate de cobalt, à loctoate de zirconium et de manganèse, antioxydant.

### MISE EN ŒUVRE

#### **1.PREPARATION DU SUPPORT**

Le support doit être sec (bois au taux d'humidité inférieur à 12%), propre, dépoussiéré et exempt de tâches de graisse (dégraisser éventuellement avec le diluant BIOFA 0500). Eliminer les anciennes peintures. Finir les sols avec un abrasif de grain 120 et les meubles avec un grain 240.

#### **2.COUCHE DE FOND**

Bien remuer. Appliquer au spalter, au rouleau, au pistolet, par trempage ou au chiffon en fine couche d'une façon homogène. Pour les sols, un rouleau velours à poils courts est indiqué. Des supports fort poreux ou des bois à bien mettre en évidence sont à traiter avec le fond dur incolore sans solvant BIOFA 3755. Une sous-couche de fond sans solvant est indiquée pour réduire la quantité de solvant utilisé.

#### **3.COUCHE INTERMEDIAIRE ET FINITION**

Un ponçage intermédiaire après une première couche de fond 3755 ou de l'huile 2044 est indiqué (sols 150/180, meubles 240). Des sols en bois ou en liège sont à finir avec au moins deux couches d'huile dure universelle BIOFA 2044. Si l'huile dure est appliquée comme seul

produit, selon la porosité, 2 à 3 fines couches sont à mettre. La première couche peut être appliquée au pad, ponçage intermédiaire éventuel. Si la surface n'est pas homogène, il est nécessaire d'appliquer encore une couche. Un film homogène et bien couvrant est nécessaire pour résister à l'usure quotidienne.

**Important : Des pots de charges différentes sont à mélanger avant la mise en œuvre. Essai préalable à faire. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veiller à bien ventiler et aérer les locaux, sinon une odeur désagréable s'installe. Ne pas travailler en dessous de 12°C !**

### APPLICATION AU PISTOLET

Gobelet : air comprimé, buse de 1 à 1,5 mm pression 2 à 2,5 bars.

Airless : buse de 0,23 à 0,28 mm, pression 4 bars sur 80 bars.

### 4.NETTOYAGE DU MATERIEL

Avec le diluant BIOFA 0500 immédiatement après utilisation.

### 5.ENTRETIEN ET SOINS DES SURFACES

Nettoyage sec au balai, mopp ou aspirateur. A l'humide : utiliser l'eau tiède et un produit pH-neutre, doux, comme NACASA BIOFA 4010. Voir fiche d'entretien pour sols.

### SECHAGE

L'huile dure universelle est sèche après 6 à 12 heures et recouvrable et ponçable après 16 à 24 heures. Les sols peuvent être pratiqués avec précaution après 3 jours. La résistance optimale est obtenue après 7 à 14 jours (20°C / 50 à 55% d'hygrométrie). La chaleur et la circulation de l'air favorisent le séchage. Une température plus basse, une hygrométrie élevée, une forte teneur en tanins ou des supports en bois exotiques peuvent engendrer des temps de séchage plus importants.

### CONSOMMATION – RENDEMENT

1<sup>ère</sup> couche : Environ 60-80 ml/m<sup>2</sup>, rendement de 12 à 16 m<sup>2</sup>/litre selon l'absorption du support ; 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> couches : 45-60ml/m<sup>2</sup> ou 16 à 20 m<sup>2</sup>/l.

### CONDITIONNEMENT

375ml, 750 ml, 2,5 L, 10 L, 30 L.

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*

### **STOCKAGE**

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, il faut l'éliminer avant toute réutilisation. Fermer hermétiquement les récipients.

### **CONSEILS DE SECURITE**

Laisser sécher les chiffons imbibés d'imprégnation sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation), les étendre après les avoir trempés dans l'eau ou les mettre à l'abri dans des contenants métalliques hermétiquement fermés. Le produit n'est pas inflammable par lui-même.

Contient du cobaltbis(-éthylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergiques.

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les aérosols.

En réchauffant ou en pulvérisant, les mélanges diluant/air peuvent être explosifs.

Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors de l'application respecter les règles de sécurité de protection de la peau. Porter un masque à poussière fine lors du ponçage. Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

### **RECYCLAGE**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Le produit liquide est à mettre dans le container pour peintures ou selon le règlement local en vigueur. Petites quantités et chiffons une fois secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides et secs dans une déchetterie. Les conditionnements impropres sont à traiter comme le produit !

Recyclage : Déchets liquides - EAK 080111

VOC EU-max. (cat.A/i) 500 g/L (2010) BIOFA 2044 contient max ; 490 g/L
---

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*